

Image not found or type unknown



Formation impayée 1428 E à culture formation

Par **hikisianoa**, le **07/10/2013 à 10:45**

[fluo]bonjour[/fluo]rnactuellement sans revenu pour payer une telle somme en une seule fois .
Que dois - je répondre au bureau juridique qui est chargé du dossier ?